

FICHE D'INFORMATION FINANCIÈRE ASSURANCE-VIE BRANCHES 21 ET 23 ERGO Life Optimix¹

Type d'assurance-vie

Le produit ERGO Life Optimix est une assurance-vie où le client a le choix entre un ou une combinaison des modes de placement suivants :

- Garantie de capital et rendement garanti (branche 21)
- Un rendement lié à l'évolution d'un ou plusieurs fonds d'investissement (branche 23)

Les primes nettes versées (hors taxe, droits d'entrée et prime de risque éventuelle) bonifient les avoirs sur compte. Les avoirs sur compte sont investis dans un ou plusieurs modes de placement susmentionnés. Le rendement de chaque mode de placement et l'éventuelle participation bénéficiaire bonifient les avoirs sur compte. Les avoirs sur compte peuvent diminuer par l'imputation de certains frais, impôts, primes de risque décès, par d'éventuelles prestations (rachat/retrait, décès, etc.) ou par d'éventuelles diminutions de valeur des avoirs sur compte de la branche 23.

Objectif d'épargne ou d'investissement

Le produit ERGO Life Optimix a pour but d'une part de constituer une pension complémentaire et d'autre part d'offrir une garantie en cas de décès. Il s'agit d'un investissement à long terme. La garantie principale peut être complétée de garanties complémentaires.

Garanties

Garantie principale

Capital en cas de vie. Les avoirs sur compte constitués au terme du contrat sont versés.

- Capital décès. Au moment du décès de l'assuré/des assurés, ERGO Life verse le capital décès convenu. Ce capital décès peut être supérieur ou inférieur aux avoirs sur compte constitués.

Garanties complémentaires optionnelles²

- Capital décès par accident. Si l'assuré vient à décéder dans les 180 jours après et en conséquence directe d'un accident, ERGO Life verse le capital convenu.
- Capital décès par accident ou affection soudaine. Cette garantie comprend le Capital décès par accident ainsi qu'une couverture de décès soudain telle que définie aux conditions générales.
- Capital-décès additionnel (capital partenaire). Si l'assuré vient à décéder pendant la période de couverture, avant le preneur d'assurance/l'affilié, ERGO Life verse le capital convenu.

- Décès successif. Si les deux assurés décèdent soit simultanément, soit dans un délai de 12 mois, ERGO Life verse le capital convenu.
- Rente d'incapacité de travail. Dans la mesure où l'assuré est atteint d'une incapacité de travail pendant la période de couverture, ERGO Life verse une rente d'incapacité de travail.
- Exonération de prime en cas d'incapacité de travail. Dans la mesure où l'assuré est atteint d'une incapacité de travail pendant la période de couverture, ERGO Life attribue une rente d'incapacité de travail aux avoirs sur compte.
- Prestations de solidarité. Une "Assurance complémentaire libre pour indépendants" (PCLI) peut contenir des prestations de solidarité. Ces prestations de solidarité prévoient un règlement de base en cas d'incapacité de travail de l'assuré.

Groupe-cible

Cette assurance s'adresse aux personnes qui veulent épargner en toute sécurité ou qui souhaitent investir dans des fonds, pour avoir un complément aux prestations légales de sécurité sociale.

Partie Branche 21 Rendement

'Rendement garanti (durée de garantie 9 ans minimum) + participation bénéficiaire³'

- 'Rendement garanti (durée de garantie 9 ans minimum) + participation bénéficiaire³' est un mode de placement de la branche 21 pour lequel ERGO Life garantit un taux d'intérêt de 0,75% par an sur les régimes juridiques et fiscaux PLCI et INAMI et 0,50% sur les régimes juridiques et fiscaux épargne-pension, régime fiscal « classique » et EIP. ERGO Life garantit un taux d'intérêt fixe pour une période d'au moins 9 ans. Pour le régime juridique et fiscal assurance individuelle sans réduction d'impôt, ERGO Life garantit un taux d'intérêt de 0,25%. Ces taux d'intérêt garantis peuvent être majoré d'une éventuelle participation bénéficiaire.
- Le taux d'intérêt garanti est garanti à compter de la date de paiement de la prime jusqu'au 31 décembre de l'année de paiement + 9. Au cours des périodes suivantes de 10 ans, est appliqué chaque fois aux avoirs sur compte constitués le taux d'intérêt garanti qu'ERGO Life applique à ce moment-là aux nouveaux contrats. ERGO Life publie l'éventuel nouveau taux d'intérêt garanti sur son site Internet (www.ergolife.be). Aux éventuelles primes complémentaires et à la participation.

¹ La présente fiche d'information financière décrit les modalités des produits applicables au 02/01/2018

² Ces garanties complémentaires sont financées par une partie de la prime totale.

³ La participation bénéficiaire éventuelle dépend des résultats réalisés par ERGO Life et est fixée chaque année par son Assemblée générale des actionnaires. Dans ce cadre, une distinction est en principe opérée en fonction du niveau du taux d'intérêt garanti. Les projections relatives à la participation bénéficiaire ne sont pas garanties

bénéficiaire est appliqué le taux d'intérêt garanti qu'ERGO Life applique aux nouveaux contrats de ce type à la date de paiement de la prime complémentaire ou à la date de son Assemblée générale qui décide de l'octroi de la participation bénéficiaire et ce, jusqu'au 31 décembre de la 10^{ème} année à compter de l'année du versement de prime complémentaire ou de l'octroi de la participation bénéficiaire. Le cycle de 10 ans susmentionné est alors appliqué chaque fois jusqu'au terme.

- Pour les primes uniques et les versements complémentaires uniques dans de nouveaux contrats ou dans des contrats en cours dont la durée (résiduelle) est inférieure à 9 ans, ERGO Life garantit un taux d'intérêt de 0,25% par an. Ce rendement garanti sur l'investissement est majoré d'une éventuelle participation aux bénéfices.

Partie Branche 23 Fonds possibles

ERGO Life Cash

- Politique de placement: Les avoirs du fonds sont investis intégralement dans le fonds d'investissement externe « DPAM INVEST B Bonds Eur Short Term 1 Y ». La stratégie d'investissement consiste principalement à investir dans des instruments du marché monétaire libellés en euros et présentant une échéance résiduelle de maximum 12 mois, en particulier des « commercial papers », des obligations à taux flottant et des obligations ayant une échéance résiduelle de moins d'1 an. Ce fonds essaie de tirer profit des variations des taux sur le marché à court terme. L'objectif est de mieux performer que ses concurrents et que le benchmark Euribor 1 mois EUR.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00082% par jour (0.30% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
- Date de création: 02/11/2009
- Profil de risque : très défensif
- Classe de risque*: 1 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 1 an.
- Risques spécifiques
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque d'inflation : en cas d'inflation en hausse, les titres de créance peuvent perdre plus fortement en valeur que d'autres types d'actifs, principalement si le rendement de l'obligation (dans laquelle investit le fonds sous-jacent) ne compense pas la perte réelle de pouvoir d'achat causée par l'inflation.

ERGO Life Carmignac Sécurité

- Politique de placement: Le compartiment est composé d'obligations et autres titres de la dette à taux variable, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire. Le fonds est libellé en euro. Le fonds a pour objectif de réaliser un meilleur résultat que son indice de référence, le MTS 1-3 ans, sur son horizon de placement recommandé de 2 ans.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00205% par jour (0.75% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Carmignac Gestion, 24 Place Vendôme, F-75001 Paris, France.
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Défensif
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 2 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Life Petercam Equities Euroland

- Politique de placement: Ce fonds d'actions investit principalement (sans aucune limitation spécifique au secteur) en actions et/ou en autres titres qui donnent accès au capital d'entreprises dont le siège et/ou la partie essentielle des actifs, activités, centres de bénéfices ou de décisions, se situent dans un des Etats membres de l'Union européenne qui font partie de la zone euro.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00273% par jour (1,00% sur une base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles.
- Date de création: 01/07/2014
- Profil de risque: Dynamique
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques:
 - Risque de concentration: risque lié au fait que le nombre d'entreprises peut être inférieur à quarante et/ou aux

investissements dans un seul pays. Il n'y a donc aucune répartition internationale ;

- Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.

ERGO Life Petercam L Bonds Universalis

- Politique de placement: Ce fonds obligataire investit activement en obligations internationales gouvernementales et non gouvernementales de grande qualité. Sur la base d'examen macro-économiques et d'analyses de solvabilité et de courbe des taux d'intérêt, le gestionnaire adapte la durée résiduelle moyenne de placement ('duration'), le positionnement sur la courbe des taux d'intérêt et la répartition en devises de son portefeuille. L'étalon est le JPM Global Index dont le risque monétaire est couvert à 50%. Ce fonds vise à offrir des prestations supérieures à celles de ses concurrents, avec un risque contrôlé.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00205% par jour (0,75% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
- Date de création: 01/10/2008
- Profil de risque: défensif.
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Life JPM Global Strategic Bond

- Politique de placement: Ce fonds obligataire à 'rendement total' s'adresse aux investisseurs qui cherchent à obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, où le risque de perte de capital sur le moyen terme est fortement diminué par le biais d'une approche diversifiée et flexible. L'objectif est de réaliser un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en exploitant toutes les opportunités d'investissement, notamment sur les marchés des changes.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00205% par jour (0.75% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-

jaçant: JP Morgan Asset Management (Europe), 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Défensif
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
 - Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables.
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO Life JPM Highbridge US STEEP

- Politique de placement: Ce fonds d'actions a pour objectif principal une croissance du capital; à cet effet, le fonds investit principalement en actions d'entreprises américaines, avec produits financiers dérivés si nécessaire.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00273% par jour (1,00% sur une base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: JP Morgan Asset Management (Europe), 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Date de création: 01/07/2014
- Profil de risque: Dynamique
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.

• Risques spécifiques:

- Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ;
- Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ;
- Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Life JPM Income Opportunity

- Politique de placement: Ce fonds d'obligations à 'rendement total' s'adresse aux investisseurs qui cherchent à obtenir un rendement et à créer de la valeur au départ de sources multiples. Ce fonds cible des investissements en obligations et non la volatilité de l'argent. L'objectif de ce fonds est d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en exploitant les opportunités d'investissement, notamment sur les marchés à taux fixe et les marchés des changes.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00205% par jour (0.75% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: JP Morgan Asset Management (Europe), 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Défensif
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.

- Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.
- Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables ;
- Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO Life Ethna Aktiv E

- Politique de placement: La politique de placement du fonds consiste principalement à réaliser une augmentation de valeur adéquate en euro, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, du maintien du capital et de la liquidité des actifs du fonds. Le fonds est un fonds mixte investissant dans des titres de tous types, entre autres en actions, en obligations, en instruments du marché monétaire, en certificats et dépôts à terme.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00232% par jour (0.85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent : ETHENEA Independent Investors S.A. Luxembourg, 9a rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Défensif
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ;
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.

auxquels ils se rapportent.

- Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.

ERGO Life BlackRock Global Allocation

- Politique de placement: Ce fonds investit à l'échelle mondiale dans des actions, des obligations et des titres à court terme de sociétés et d'Etat, sans limitation. Ce fonds cherche à investir dans des titres qui sont sousévalués. Le compartiment pourra également investir dans les actions de petites sociétés et de sociétés de croissance émergentes tout comme dans des obligations high yield.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00233% par jour (0,85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: BlackRock Luxembourg S.A., 6D route de Trèves, L-3293 Luxembourg.
- Date de création: 17/10/2011
- Profil de risque: neutre.
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.
 - Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables.

ERGO Life Carmignac Patrimoine

- Politique de placement: Ce fonds investit en obligations

internationales, actions internationales et en devises. Pour respecter sa vocation patrimoniale, il investit en permanence au moins 50% de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à minimiser les risques de fluctuation du capital tout en recherchant les meilleures sources de rentabilité.

- Frais de gestion ERGO Life: 0,00233% par jour (0,85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Carmignac Gestion, 24 place Vendôme, F-75001 Paris, France.
- Date de création: 17/10/2011
- Profil de risque: neutre.
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life BL Global Equities

- Politique de placement: Le fonds investit en actions internationales, sans limitations en ce qui concerne la capitalisation boursière et ce, principalement en Europe et aux Etats-Unis et dans une moindre mesure au Japon et dans les pays émergents. Le but est une croissance du capital à long terme.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00273% par jour (1,00% sur une base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds sous-jacent: Banque de Luxembourg Investments S.A., 7 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque: Neutre
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 10 ans.
- Risques spécifiques:
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ;
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par

suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ;

- Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.

ERGO Life BL Global Flexible

- Politique de placement: Le compartiment se compose d'actions et de placements à taux fixe, sans profil d'investissement déterminé. La pondération des différentes classes d'actifs peut varier de façon considérable en fonction de l'attrait relatif de chacune d'entre elles. Le fonds offre une protection du capital supplémentaire en période de marchés baissiers. Le tiers des frais de gestion du fonds est reversé à la société Funds For Good, permettant à des enfants d'avoir accès à l'enseignement ou aux soins de santé, et à des personnes issues de milieux défavorisés de financer leur projet d'entreprise grâce à l'obtention de microcrédits. Le fonds vise un rendement sur le moyen terme supérieur à celui d'un placement obligatoire avec un risque inférieur à celui d'un placement en actions.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00232% par jour (0.85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Banque de Luxembourg Investments S.A., 7 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Neutre
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life BlackRock European Equity Income

- Politique de placement: Le fonds investit au moins 70% du total de ses actifs en actions de sociétés établies en Europe ou qui sont principalement actives en Europe sur le plan économique. Le fonds vise à générer un revenu croissant supérieur à la moyenne issu des investissements en actions, sans que cela ne porte atteinte à la croissance de l'actif à long terme.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00232% par jour (0.85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent : BlackRock Luxembourg S.A., 6D Route de Trèves Senningerberg, L-3293 Luxembourg.
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Dynamique
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life EdR Infrastructure

- Politique de placement: Ce fonds d'actions fait une gestion active de sélection de valeurs internationales intervenant dans le domaine des infrastructures de transport, de télécommunication et des infrastructures de production et de distribution d'énergies et d'eau.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00233% par jour (0,85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Edmond de Rothschild Asset Management, 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, F-75008 Paris, France.
- Date de création: 17/10/2011
- Profil de risque: neutre.
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si

la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

- Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.
- Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
- Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life Fidelity America

- Politique de placement : Le fonds vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé. Au moins 70 % des actifs sont investis d'une manière diversifiée en actions de sociétés américaines, en utilisant des produits dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du Compartiment. Le Compartiment est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: FIL (Luxembourg) S.A., 2a, rue Albert Borschette, L-1021 Luxembourg.
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque: Dynamique
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques:
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent;
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Life German Equities

- Politique de placement: Il y est essentiellement investi en actions d'entreprises allemandes de pointe. La composition du fonds d'actions est le résultat d'une sélection soignée. Les actions proviennent exclusivement d'entreprises ayant une structure saine, une position concurrentielle stable, un management de

qualité et un potentiel de croissance important.

- Frais de gestion ERGO Life: 0,00233% par jour (0,85% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: MEAG Munich ERGO Asset Management GmbH, Oskar-van-Miller-Ring 18, D-80333 München.
- Date de création: 01/10/2008
- Profil de risque: dynamique.
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 8 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.

ERGO Life Petercam World Sustainable

- Politique de placement: Le compartiment investit dans des actions de sociétés sans limitation géographique et tout titre donnant accès au capital de ces sociétés.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00233% par jour. (0,85% sur base annuelle)
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
- Date de création: 01/09/2011
- Profil de risque: dynamique
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeurs dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux

de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Life Degroof Energy

- Politique de placement: Le compartiment investit ses actifs nets en actions de sociétés actives dans l'exploration, la production, le transport et la distribution de produits énergétiques (pétrole, gaz, électricité, charbon...) ainsi qu'en actions de sociétés qui fournissent des services et de l'équipement à l'industrie pétrolière.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00263% par jour (0,96% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles
- Date de création: 01/09/2011
- Profil de risque: très dynamique.
- Classe de risque*: 5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.
 - Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables.
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.

ERGO Life Best of World

- Politique de placement: La stratégie de placement du

fonds consiste principalement à investir dans des fonds tenant compte des opportunités du marché et capables d'adapter leur stratégie de placement aux conditions du marché. Ces fonds sous-jacents investissent principalement en actions mais les gestionnaires ont la liberté d'investir dans toute allocation afin d'atteindre leur objectif. Dans le but de maîtriser les risques d'une manière stricte, au moins deux gestionnaires de fonds différents des fonds sous-jacents seront toujours repris.

- Frais de gestion ERGO Life: 0,00329% par jour (1,20% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Merit Capital nv, Museumstraat 12d, B-2000 Antwerpen
- Date de création: 01/10/2008
- Profil de risque: très dynamique.
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.

ERGO Life BlackRock Mining

- Politique de placement: Ce fonds d'actions investit à l'échelle mondiale dans des actions de sociétés d'exploitation minière et de métaux exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans les secteurs de la production de métaux de base et de minerais industriels, comme le minerai de fer et le charbon. Le fonds peut également investir dans des titres de sociétés exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans l'exploitation de mines d'or ou d'un autre métal ou minerai précieux.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00263% par jour (0,96% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: BlackRock Luxembourg S.A., 6D route de Trèves, L-3293 Luxembourg.
- Date de création: 17/10/2011
- Profil de risque: très dynamique.
- Classe de risque*: 5 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque

existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.

- Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.
- Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life BlackRock Gold

- Politique de placement: Le fonds investit au moins 70% du total du portefeuille d'actions en actifs d'entreprises actives dans l'exploitation de mines d'or. De plus, le fonds peut également investir en actions d'entreprises exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans l'exploitation d'autres métaux précieux et/ou métaux de base. Le fonds cherche à réaliser une croissance du capital à long terme, exprimée en dollars américains.
- Frais de gestion ERGO Life: 0.00263% par jour (0.96% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: BlackRock Luxembourg S.A., 6D Route de Trèves Senningerberg, L-3293 Luxembourg.
- Date de création: 01/03/2013
- Profil de risque : Très dynamique
- Classe de risque*: 6 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO Life Carmignac Emerging Patrimoine

- Politique de placement: Ce fonds investit en obligations internationales, les actions internationales et en devises de marchés émergents. Pour respecter sa vocation patrimoniale, il investit en permanence au moins 50% de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à minimiser les risques de fluctuation du capital tout en recherchant les meilleures sources de rentabilité.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00263% par jour (0,96% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Carmignac Gestion, 24 place Vendôme, F-75001 Paris, France.
- Date de création: 17/10/2011
- Profil de risque: très dynamique.
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent.
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité.
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Life Amundi Europe Microcaps

- Politique de placement : Le fonds investit dans des actions de sociétés de (très) petites capitalisations côtées sur les marchés réglementés et organisés de la zone euro. L'objectif est de participer à l'évolution du marché des actions de (très) petites capitalisations, en sélectionnant les titres qui présentent, le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Pour y parvenir, on sélectionne des valeurs, en privilégiant leur potentiel de croissance, lequel se fonde sur un profil de croissance attractif ou une sous-évaluation par le marché.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Amundi Asset Management, 90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France
- Date de création: 09/05/2016

- Profil de risque : Dynamique
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ;
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ;
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ;
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent.

ERGO Life Amundi Fds Bd Euro Aggregate

- Politique de placement : Le Compartiment vise des revenus et une croissance des actifs en investissant au moins deux tiers de ses actifs en euros, à savoir: titres de créance émis par des pays de la zone Euro, par un organisme public d'un pays de la zone Euro ou par des entités supranationales telles que la Banque mondiale; titres couverts par une hypothèque ; titres de créance d'entreprises payant un taux faible mais relativement sûrs. Le Compartiment investit au moins 50% de ses actifs nets en obligations en euros. Il peut investir dans des produits dérivés financiers, tant à des fins de couverture que pour une gestion efficace du portefeuille. L'indice Barclays Euro Aggregate (E) est l'indicateur de référence du Compartiment. Pour les actions de capitalisation, les revenus nets des investissements du Compartiment sont retenus et réinvestis.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00205% par jour (0,75% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : Neutre
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;

- Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ;
- Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé ;
- Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life BlackRock Global Allocation A2

- Politique de placement : Le Fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds. Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70% du total de son actif dans des actions et des titres de créances dans des conditions de marché normales. Les titres de créances comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire. Il peut également détenir des dépôts et des liquidités. Les titres de créances peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales. Le Fonds peut également investir dans de petites sociétés qui ne sont pas encore très développées. Le Fonds cherchera généralement à investir dans des titres de sociétés sousévaluées. Le gestionnaire financier par délégation peut utiliser des produits dérivés pour réduire le risque Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme. Vous pouvez acheter et vendre vos parts de fonds tous les jours.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: BlackRock (Luxembourg) S.A., 35a Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg L-2633
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : Neutre
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ;

- Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ;
- Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé;
- Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables.

ERGO Life BL Emerging Markets

- Politique de placement : Ce compartiment mixte est investi sans restriction, sectorielle et monétaire, à concurrence de minimum deux tiers de ses actifs nets en actions émises par des sociétés établies ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents et en titres de créances et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un pays émergent ou par des sociétés établies ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents. Dans le cadre de la réalisation de son objectif et sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets en OPCVM et autres OPC. Le compartiment investira à tout moment au-delà de 60% et jusqu'à 100% des actifs nets en actions – directement ou au travers d'OPCVM ou autres OPC. En outre, le compartiment peut investir en titres de créances émis ou garantis par un Etat ou des organismes internationaux à caractère public autres que des pays émergents.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A., 14, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : Dynamique
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 10 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser;

- Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ;
- Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat.

ERGO Life DNCA Invest Eurose

- Politique de placement : Le Compartiment investira dans des actions ou des instruments financiers équivalents, des titres de créances et des instruments du marché monétaires d'émetteurs européens, dans les limites suivantes : - Actions ou instruments financiers équivalents (CFD ou DPS): 0% à 35% de ses actifs nets ; - Titres de créances : 0% à 100% de ses actifs nets. Dans des conditions de marché difficiles, le Compartiment peut investir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des instruments du marché monétaire.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent : DNCA FINANCE Luxembourg, 25 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : Neutre
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 2 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser ;
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat ;
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent ;
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé.

ERGO Life FvS Multiple Opportunities

- Politique de placement : Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés, des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. 20% (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés afin de couvrir ou d'accroître son actif.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Flossbach von Storch Invest S.A., 6, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : Dynamique
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser;
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat;
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent;
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité;
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment

ERGO Life Henderson Horizon Pan Eurp Prpty

- Politique de placement : Dans des circonstances normales, le fonds investit surtout en actions d'entreprises et de fiducies de placement immobilier européennes dont les revenus proviennent surtout de la détention, du développement et de la gestion d'immobilier en Europe. Le fonds peut aussi investir dans tous les types de titres qui entrent dans le cadre de l'objectif, des instruments financiers, des dépôts bancaires. Pour le choix des placements, le gestionnaire considère les entreprises dont le cours des actions augmentera probablement en prix à long terme, en se basant sur la conviction que les valeurs immobilières matérielles propulseront à long terme le rendement des actions des entreprises immobilières. Le fonds peut faire appel à des produits dérivés pour réduire le risque ou pour gérer le fonds plus efficacement. Développé pour les investisseurs qui comprennent les risques du fonds, qui souhaitent un placement axé sur l'immobilier en Europe et qui veulent investir leur argent pour une longue période.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Henderson Horizon Fund, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg.
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : dynamique
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 6 ans.
- Risques spécifiques:
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent;
 - Risque de contrepartie : risque que la valeur du fonds sous-jacent baisse par suite d'un manquement d'une partie avec laquelle ce fonds a un contrat;
 - Risque de gestion : dans certaines circonstances anormales sur le marché, le risque existe que certaines techniques de gestion habituelles s'avèrent inefficaces ou défavorables;
 - Risque de liquidités : risque que certains titres financiers soient difficilement vendables à court terme à un moment donné ou uniquement à un prix moins élevé;
 - Risque des titres sur les marchés de l'immobilier Les actions des entreprises engagées sur les marchés de l'immobilier peuvent prendre ou perdre de la valeur, car elles sont soumises à des risques spéciaux tels que la modification des lois et règlements en vigueur, la hausse des taux d'intérêt et la baisse de la valeur des biens.

ERGO Life M&G Dynamic Allocation

- Politique de placement : Le Fonds investit dans de multiples classes d'actifs. En outre, il est géré en répartissant le capital en fonction de la perspective macroéconomique du gestionnaire de fonds, des évaluations des classes d'actifs et de la gestion active des risques lors de la construction du portefeuille. Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de marché.
- Frais de gestion ERGO Life : 0,00246% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: M&G Securities Ltd., Laurence Pountney Hill, London, EC4R 0HH, United Kingdom
- Date de création: 09/05/2016
- Profil de risque : Neutre
- Classe de risque*: 4 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 3 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent;
 - Risque des produits dérivés : risque que les produits dérivés que le fonds sous-jacent peut utiliser soient plus volatiles que les instruments sous-jacents auxquels ils se rapportent;
 - Risque de change : des fluctuations dans les taux de change peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur du portefeuille sous-jacent si certains actifs sont exprimés dans une autre devise;
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ;
 - Risque de concentration : risque lié au fait que le nombre d'entreprises peut être inférieur à quarante et/ou aux investissements dans un seul pays. Il n'y a donc aucune répartition internationale.

ERGO Life MEAG Flexconcept EuroGrowth

- Politique de placement : L'objectif de ce compartiment d'investissement est, à long terme, une croissance modérée du capital et du bénéfice. Pour y parvenir, ce compartiment investit selon un concept d'investissement dynamique, corrigeant le risque. L'objectif de ce concept est une participation de maximum 75% des actifs du compartiment d'investissement au développement des marchés obligataires européens et une participation de maximum 60% des actifs du compartiment d'investissement au développement des marchés d'actions européens. Pour les actifs du compartiment d'investissement, une volatilité cible entre 7 et 10% est respectée. L'exécution de la politique d'investissement se fait au travers de l'échange d'actions, d'obligations, des instruments du

marché financier et/ou par le biais de l'achat de droits de participation dans d'autres OPC (et surtout ETF). Les produits dérivés peuvent être utilisés pour les actifs du compartiment d'investissement à des fins de couverture.

- Frais de gestion ERGO Life : 0,00313% par jour (0,90% sur base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: MEAG Luxembourg S.à.r.l., 15, Rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg
- Date de création: 02/11/2017
- Profil de risque : Neutre
- Classe de risque*: 2 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).
- Durée de placement conseillée: Au moins 4 ans.
- Risques spécifiques :
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque opérationnel : sur chaque marché, mais principalement sur les marchés émergents, le risque existe que le fonds sous-jacent perde en valeur par suite d'un manquement dans la surveillance des actifs, d'une fraude, d'une corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement non souhaité ;
 - Risque de crédit : le fonds est investi en titres dont la qualité de crédit peut diminuer. Le risque est donc que l'émetteur ne puisse pas remplir ses engagements. Si la qualité de crédit d'un organisme émetteur diminue, la valeur des obligations de cet organisme ou d'un des produits dérivés liés à cet organisme peut baisser.

ERGO Life Petercam European Opportunities

- Politique de placement : L'objectif du compartiment consiste à offrir aux investisseurs, directement ou via une gestion active du portefeuille, une exposition à des titres ayant un caractère d'actions, d'entreprises situées dans le monde entier. Aucune garantie formelle n'a été accordée au compartiment, ni à ses participants. Le compartiment investit au minimum 75% en actions et en instruments financiers similaires. Le compartiment peut investir jusqu'à 25% en obligations et/ou en autres titres de créance. Le compartiment peut accessoirement conserver des liquidités temporaires sous la forme de comptes courants, dépôts ou titres.
- Frais de gestion ERGO Life: 0,00273% par jour (1,00% sur une base annuelle).
- Gestionnaire de fonds du fonds d'investissement sous-jacent: Degroof Petercam Asset Management s.a., Rue Guimard 18, B-1040 Bruxelles.
- Date de création: 02/11/2017
- Profil de risque: dynamique
- Classe de risque*: 3 sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

- Durée de placement conseillée: Au moins 5 ans.
- Risques spécifiques:
 - Risque de volatilité: risque de variations de valeur dans le portefeuille du fonds sous-jacent ;
 - Risque de concentration: le risque lié à une grande concentration des investissements dans une catégorie d'actifs déterminée ou sur un marché déterminé.

* La classe de risque des fonds de placement peut varier dans le temps. L'augmentation ou la diminution de la volatilité d'un fonds a une influence sur la classe de risque attribuée. ERGO Insurance SA. évalue les fluctuations des fonds et la classe de risque correspondante sur une base trimestrielle. La classe de risque la plus récente est toujours mentionnée dans la dernière version de la fiche de fonds concernée.

Rendement

Le rendement dépend de l'évolution de la valeur d'inventaire des fonds de la branche 23. Cette évolution dépend des marchés financiers, ce qui peut conduire à de fortes fluctuations de la valeur d'inventaire. Le risque financier est donc entièrement supporté par le preneur d'assurance/bénéficiaire. Le preneur d'assurance/bénéficiaire est prêt, en échange de rendements éventuels plus élevés, de supporter également les pertes éventuelles suite à une baisse du cours des fonds de la branche 23 dans lesquels il est investi. Cette perte peut aussi consister à ce que le capital investi ne puisse pas ou pas entièrement être récupéré à l'échéance du contrat. ERGO Life et le gestionnaire de fonds n'offrent aucune garantie de rendement ni de garantie de capital. Aucune participation bénéficiaire n'est octroyée aux avoirs sur compte de la branche 23.

Rendement du passé

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les rendements historiques (calculés le 31/12/2017) de nos fonds d'assurance de la branche 23. Les rendements expriment le rendement net, après calcul des frais de gestion. Les rendements sont calculés par ERGO Life sur la base des informations fournies par le gestionnaire de fonds. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance/bénéficiaire.

| Nom | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|--------|-------|-------|--------|
| ERGO Life Best of World | 6,83 | 5,09 | 7,14 | 0,00 |
| ERGO Life BL Global Equities | 6,39 | 6,40 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life BL Global Flexible | 6,98 | 3,08 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life BlackRock European Equity Inc | 9,85 | 5,03 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life BlackRock Global Allocation | 9,45 | 2,27 | 4,00 | 0,00 |
| ERGO Life BlackRock Gold | -0,93 | 2,96 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life BlackRock Mining | 26,28 | 2,05 | -9,58 | 0,00 |
| ERGO Life Carmignac Emerging Patrimoine | 6,29 | 4,67 | 0,48 | 0,00 |
| ERGO Life Carmignac Patrimoine | -0,58 | 0,77 | 2,58 | 0,00 |
| ERGO Life Carmignac Sécurité | -0,78 | 0,16 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life Cash | -0,73 | -0,57 | -0,37 | 0,00 |
| ERGO Life Degroof Energy | -18,87 | -4,05 | -0,90 | 0,00 |
| ERGO Life EdRAM Infrastructure | 6,52 | 1,01 | 5,66 | 0,00 |
| ERGO Life Ethna Aktiv E | 4,92 | -0,70 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life Fidelity America* | -3,95 | 6,61 | 15,98 | 9,24 |
| ERGO Life German Equities | 16,38 | 10,75 | 11,68 | 0,00 |
| ERGO Life JP Morgan Global Strategic Bd | 0,37 | 0,03 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life JPM Highbridge US Steep | -1,01 | 3,86 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life JP Morgan Income Opportunity | -0,33 | 0,09 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life Petercam Equities Euroland | 16,70 | 11,06 | 0,00 | 0,00 |
| ERGO Life Petercam L Bonds Universalis | -1,33 | 1,37 | 2,16 | 0,00 |
| ERGO Life Petercam World Sustainable | 13,82 | 6,53 | 9,33 | 0,00 |
| ERGO Life Amundi Europe Microcaps* | 37,12 | 29,50 | 25,31 | 0,00 |
| ERGO Life Amundi Fds Bd Euro Aggregate* | 2,32 | 1,37 | 3,76 | 4,55 |
| ERGO Life BlackRock Global Allocation A2* | -0,77 | 4,81 | 7,75 | 5,49 |
| ERGO Life BL Emerging Markets* | 5,96 | 4,02 | 3,75 | 0,00 |
| ERGO Life DNCA Invest Eurose* | 4,73 | 3,35 | 4,91 | 4,76 |
| ERGO Life FvS Multiple Opportunities* | 5,79 | 6,30 | 7,86 | 9,46 |
| ERGO Life Henderson Horizon Pan Eurp Prpty* | 19,77 | 10,42 | 15,17 | 5,03 |
| ERGO Life M&G Dynamic Allocation* | 8,85 | 10,06 | 11,84 | 7,23 |

*Pour ces fonds, trop peu de rendements du passé sont disponibles. C'est pour cette raison que nous vous communiquons le rendement historique du fonds d'investissement sous-jacent, obtenu par le gestionnaire de fonds, qui lui existe déjà depuis suffisamment longtemps. Les frais de gestion du fonds d'assurance ERGO Life interne ne sont pas encore compris dans ces rendements.

Souscription

A tout moment.

Valeur d'inventaire

La valeur unitaire des fonds de la branche 23 figure chaque jour sur le site Internet www.ergolife.be ainsi que dans les journaux L'Echo et De Tijd. La valeur d'inventaire (et la valeur unitaire qui en résulte) de chaque fonds d'investissement de la branche 23 est en principe calculée chaque jour ouvrable d'ERGO Life.

Transfert de fonds

A tout moment, la réserve d'un ou plusieurs fonds peut être transférée vers un ou plusieurs autres fonds d'investissement ou vers un mode de placement de la branche 21.

Options

Option "Limitation dynamique du risque"

Si la moins-value du cours unitaire d'un fonds atteint un pourcentage contractuellement déterminé (de 10 à 100% par rapport à la valeur d'inventaire), les avoirs sur comptes de ce fonds sont automatiquement transférés vers le fonds ERGO Life Cash. Ces transferts automatiques sont gratuits.

Option "Protection du bénéficiaire"

Si la plus-value du cours unitaire d'un fonds atteint un pourcentage contractuellement déterminé par rapport à la valeur d'inventaire (celle-ci est le résultat des cours unitaires moyens lors de l'attribution au fonds), les avoirs sur comptes de ce fonds sont automatiquement transférés vers le fonds ERGO Life Cash. Ces transferts automatiques sont gratuits.

Drip-feed

Avec cette option, des unités d'un fonds d'investissement sont automatiquement transférées vers un autre fonds d'investissement. Ces transferts peuvent être mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels. Ces transferts automatiques sont gratuits. L'option dripfeed peut être choisie par le preneur d'assurance dans tous les régimes fiscaux et non-fiscaux possibles en lien avec ce produit, à l'exception du régime fiscal 'épargne-pension'.

Généralités

Droits d'entrée (sur la prime)

Les droits d'entrée s'élèvent au maximum à 4% + € 0,75 (à indexer, indice de référence: 01/09/2008) sur la prime versée après retenue de la taxe éventuelle. Ces € 0.75 seront imputés séparément pour chaque versement et par régime juridico-fiscal.

Droits de sortie

Voir indemnité de rachat/indemnité de retrait.

Frais de gestion (sur les avoirs sur compte branche 21)

ERGO Life soustrait chaque mois des frais de gestion forfaitaires aux avoirs sur compte branche 21. Ces frais mensuels s'élèvent au maximum à € 0,75 + 0,021% des avoirs sur compte branche 21.

Indemnité de rachat / Indemnité de retrait

- En cas de rachat total ou partiel autorisé, une indemnité de rachat est portée en compte. Celle-ci est égale à 5% (taxe et frais inclus) du montant de la réserve brute rachetée les 10 premières années du contrat. Cette indemnité de rachat ne s'applique pas dans le cas d'un engagement individuel de pension (EIP) pendant les cinq dernières années du contrat, si l'affilié a atteint l'âge de 60 ans. L'indemnité de rachat minimale s'élève toutefois toujours à € 75,00 (à in-dexer, indice de référence: 01/09/2008).

- En cas de sortie prématurée du mode de placement 'Rendement garanti (durée de garantie 9 ans minimum) + participation bénéficiaire' (changement de mode de placement, rachat) les avoirs sur compte concernés sont conformément à l'Arrêté royal du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance-vie, préalablement adaptés en positif ou en négatif par l'application d'une correction financière.

Les avoirs sur compte sont ainsi multipliés par la formule suivante: $(1+i_{\text{garanti}})^{\text{durée résiduelle}} / (1+i_{\text{spot rate}})^{\text{durée résiduelle}}$. Cette correction financière est appliquée en tenant compte d'une manière raisonnable de l'évolution intermédiaire des taux d'intérêt. Il est tenu compte du taux d'intérêt garanti qui est appliqué (i_{garanti}), du spot rate ($i_{\text{spot rate}}$) et de la durée résiduelle de la période jusqu'à la fin de la 8^{ième} année dans la période de garantie (durée résiduelle). Le 'spot rate' indiqué est calculé conformément à l'Arrêté royal du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance-vie.

- Le capital pension est obligatoirement versé lors de la mise à la retraite de l'assuré(e). Une liquidation anticipée n'est pas possible, à l'exception de la liquidation à la date à laquelle l'assuré(e) remplit les conditions pour bénéficier d'une pension légale anticipée (mais ne prend pas effectivement sa pension) ou à la date à laquelle l'assuré(e) atteint l'âge légal de la pension (mais ne prend pas effectivement sa pension).
- Le capital de pension accumulé dans les régimes fiscaux et juridiques EIP, PLCI et INAMI sont versé obligatoirement à la retraite du preneur d'assurance.
- Les éventuelles charges fiscales en cas de rachat/retrait sont mentionnées à la rubrique Fiscalité.

Frais de changement de règles de placement et/ou de changement de mode de placement

En cas de changement de règles de placement ou de changement de mode de placement, ERGO Life porte en compte des chargements particuliers de € 40,00 (à indexer ; indice de référence: 1/9/2008). Toutefois, le premier changement de règles de placement et le premier changement de mode de placement au cours d'une même année civile sont effectués gratuitement par ERGO Life.

Frais liés à les options “Limitation dynamique du risque”, “Protection du bénéficiaire” et/ou “Drip Feed”

L’insertion de l’option “Limitation dynamique du risque”, “protection du bénéficiaire” et “Drip Feed” ainsi que sa mise en oeuvre sont gratuites. En cas de modification des modalités de mise en oeuvre des options, à savoir le/les fonds concerné(s) et le/les seuil(s) appliqué(s), ERGO Life porte en compte des frais forfaitaires de € 40 (à indexer, date de référence: 1/9/2008). Toutefois, la première modification des modalités d’exercice au cours d’une même année civile est effectuée gratuitement par ERGO Life.

Durée

• Le contrat entre en vigueur à la date mentionnée dans le Certificat personnel, c’est-à-dire au plus tôt à la date de paiement de la première prime. Le terme est également mentionné sur le Certificat personnel. Le contrat prend fin au décès de l’assuré principal.

Prime

Prime unique et /ou périodique (mois trimestre, semestre, année).

Primes périodiques:

Primes mensuelles: € 35

Primes trimestrielles: € 100

Primes semestrielles: € 200

Primes annuelles: € 400

Les primes ci-dessus sont des primes minimales, taxe et frais inclus.

Pour le régime juridique et fiscal « non-fiscal », la partie pour le mode de placement ‘Rendement garanti (durée de garantie 9 ans minimum) + participation bénéficiaire’, la somme des primes uniques et des versements complémentaires uniques ne peut excéder € 50.000 par preneur d’assurance.

Pour les régimes fiscaux et juridiques PLCI, épargne-pension et le régime fiscal classique un maximum absolu est déterminé chaque année par A.R.

Fiscalité

ERGO Life Optimix peut être conclue sous différents régimes fiscaux et juridiques. Les régimes les plus fréquents, avec une énumération sommaire d’un certain nombre de caractéristiques fiscales courantes, sont les suivantes:

- Contrat d’entreprise engagement individuel de pension (EIP)
 - Primes déductibles par la société (maximum: limite de 80%), taxe sur les primes: 4,4% (9,25% en matière d’incapacité de travail).
 - Capital pension imposable entre 10% et 20% (+ 3,55% de cotisation INAMI, + 2% de cotisation de solidarité).
 - Capital décès imposable à 10% ou 16,5% (+ 3,55% de cotisation INAMI, + 2% de cotisation de solidarité).

- Rente d’incapacité de travail: imposable (éventuellement avec réduction d’impôt).

- Contrat pension complémentaire libre des indépendants (PCLI)
 - Primes déductibles des revenus professionnels (maximum: 8,17% ou 9,40% des revenus professionnels), taxe sur les primes : 0%.
 - Investir les primes uniquement dans un mode de placement branche 21.
 - Capital pension imposable sur la base d’une rente fictive (+ 3,55% de cotisation INAMI + 2% cotisation de solidarité).
 - Capital décès imposable sur la base d’une rente fictive (+ 3,55% de cotisation INAMI + 2% cotisation de solidarité).
 - Rente d’incapacité de travail: imposable (éventuellement avec réduction d’impôt).
- Contrat INAMI
 - Investir les primes uniquement dans un mode de placement branche 21.
 - Capital pension imposable sur la base d’une rente fictive (+ 3,55% de cotisation INAMI + 2% cotisation de solidarité).
 - Capital décès imposable sur la base d’une rente fictive (+ 3,55% de cotisation INAMI + 2% cotisation de solidarité).
 - Rente d’incapacité de travail: imposable (éventuellement avec réduction d’impôt).
- Contrat d’assurance-vie individuelle sans réduction d’impôt*
 - Pas de réduction d’impôt sur les primes pension, taxe de 2% sur le versement de prime;
 - Capital pension non imposable (sauf précompte mobilier éventuel);
 - Rente d’incapacité de travail: imposable au taux marginal en tant que revenu de remplacement;
 - Précompte mobilier:
 - Les revenus des avoirs sur compte de la branche 21 sont soumis à un précompte mobilier de 30% (calculé sur un rendement annuel de 4,75%).
 - Il y a exonération de précompte mobilier pour les revenus de:
 - contrats en cours depuis minimum 8 ans ;
 - contrats prévoyant une couverture décès d’au moins 130% de la/des prime(s) versées et dont le preneur d’assurance, l’assuré et le bénéficiaire en cas de vie sont une seule et même personne physique ;
 - un versement provenant d’avoirs sur compte de la branche 23.
- Contrat d’assurance-vie individuelle avec régime fiscal « épargne-pension » (art. 145/1, 5° CIR 92)*
 - Réduction d’impôt à 30% sur les primes pension, pas de taxe sur le versement de prime:

* Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles du client et de la législation fiscale qui est d’application et peut à l’avenir être soumis à des modifications.

- Capital pension imposable à 8% (taxe anticipative à 60 ans);
 - Rente d'incapacité de travail: imposable au taux marginal en tant que revenu de remplacement (possibilité de réduction d'impôts);
 - Lors d'un rachat/retrait anticipé, un impôt jusqu'à 33% sera retenu;
 - Les transferts totaux des avoirs sur compte dans le cadre d'une même assurance-pension sont exonérés, même si la taxe anticipative n'a pas encore été prélevée. On entend par transfert total des avoirs sur compte le transfert complet des avoirs sur compte du volet branche 21 ou du volet branche 23 de l'assurance-pension ou d'un fonds dans le volet branche 23 de l'assurance-pension;
 - Les transferts partiels des avoirs sur compte dans le cadre d'une même assurance-pension sont uniquement exonérés d'impôt si la taxe anticipative a été retenue sur l'assurance-pension. Si cette taxe n'a pas encore été retenue, le taux est de 33% (+ impôts locaux).
- Contrat d'assurance-vie individuelle avec régime fiscal « épargne à long terme » (art. 145/1, 2° CIR 92)*
 - Réduction d'impôt à 30% sur les primes pension, taxe de 2% sur le versement de prime
 - Capital pension imposable à 10% (taxe anticipative à 60 ans);
 - Rente d'incapacité de travail: imposable au taux marginal en tant que revenu de remplacement (possibilité de réduction d'impôts);
 - Lors d'un rachat/retrait anticipé, un impôt jusqu'à 33% sera retenu;
 - Les transferts totaux ou partiels des avoirs sur compte dans le cadre d'une même assurance-vie individuelle épargne à long terme sont exonérés d'impôt, même si la taxe anticipative n'a pas encore été retenue.

Transfert de la branche 21 vers la branche 23 et inversement

Un transfert d'avoirs sur compte d'un ou plusieurs fonds vers un ou plusieurs fonds branche 23 ou vers le mode de placement de la branche 21 et inversement est possible à tout moment (changement de mode de placement).

Voir la rubrique « Frais de changement de règle de placement et de mode de placement » et « Indemnité de rachat/indemnité de retrait ».

La partie branche 21 du contrat d'assurance tombe sous le «Système de protection des dépôts et des instruments financiers», qui, en cas de faillite d'une compagnie d'assurances, verse une indemnisation aux investisseurs. Par personne et par compagnie, cette indemnisation peut s'élever à € 100.000 au maximum. Les assurances-placement du deuxième pilier, comme la pension libre complémentaire des indépendants, tombent en dehors de ce règlement de protection.

La partie branche 23 de l'investissement ne bénéficie pas du système de garantie des dépôts susmentionné. Les actifs des fonds d'investissement pour les contrats branche 23 sont la propriété de la compagnie d'assurances. Les valeurs dans lesquelles les provisions techniques pour les contrats d'assurance-vie branche 23 sont matérialisées constituent cependant des avoirs séparés dans le bilan de l'assureur. Ces avoirs reviennent aux investisseurs : ils sont un créancier privilégié sur les actifs sous-jacents du fonds branche 23.

Information

- Fiche sur les modes de placement. Pour les modes de placement choisis, une fiche sur les modes de placement est jointe en annexe à l' 'offre' et au 'formulaire de souscription'. Celle-ci donne une première indication d'un certain nombre de caractéristiques du/des mode(s) de placement.
- Le règlement de gestion contient des informations plus détaillées au sujet des modes de placement possibles. Il est disponible sur le site www.ergolife.be.
- Fiche de pension. Chaque année, le client reçoit une fiche de pension, donnant un aperçu des versements, des frais, des primes de risque soustraites, des retraits/rachats/versements, du rendement (intérêts et participation bénéficiaire dans la branche 21, évolution des cours dans la branche 23) ainsi qu'un relevé par mode de placement du nombre d'unités dans les avoirs sur compte.
- Les Conditions générales décrivent le cadre juridique général de l'assurance 'ERGO Life Optimix'.
- Le contrat de pension (Engagement individuel de pension) décrit les rapports juridiques entre le preneur d'assurance/la société (1re partie), l'affilié (2e partie) et ERGO Life (3e partie).
- Le règlement de solidarité décrit les prestations de solidarité prévues pour un 'contrat PCLI social'.
- Le Certificat personnel décrit les caractéristiques spécifiques de l'assurance 'ERGO Life Optimix'.
- Droit applicable au produit financier : droit belge.
- Etat d'origine du fabricant de ce produit (ERGO Insurance SA): Belgique.

Plaintes

Les plaintes éventuelles peuvent être adressées au service Complaints d'ERGO Insurance (tél. +32 (0)2 535 58 88 ou e-mail complaints@ergolife.be) ou à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles